

# Dossier administratif

Ferme éolienne de Blanzay 2 - Energie SAS

Département de la Vienne (18)

Communes de Blanzay, Champniers et Savigné



# VOLKSWIND

—  
Volkswind France SAS

SAS au capital de 250 000€

R.C.S PARIS 439 906 934

—  
Centre Régional de Limoges

Aéroport de Limoges Bellegarde

87100 LIMOGES

05 55 48 38 97

## Historique des versions

Date de la version	Etabli par	Relu par :	Commentaire :	Nature des modifications :
02 /02 / 2023	Julie Hemery	Antoine HOSTE	Dépôt	

## Table des matières

1.	Avant propos.....	4
1.	Unités foncières.....	5
2.	Plan des aménagements.....	6
3.	Implantation cadastrale des aménagements .....	7
4.	Justificatifs de maîtrise foncière .....	9
4.1.	Parcelles ZW 6, ZW9 et ZW 18 – E01, E02, E04 et Poste de Livraison.....	9
4.2.	Parcelle ZB 11 et ZB 12 – accès E03 .....	12
4.3.	Parcelles ZW 15, ZB 3 et ZB 4 – Accès E03 et éolienne E04.....	15
4.4.	Parcelles ZW 36 et ZW 34 – E03.....	19
4.5.	Parcelle ZW 39 – E03 .....	22
4.6.	Parcelle ZB 62 : accès parc .....	25
4.7.	Parcelle ZB 63 : accès parc .....	27
5.	Avis de démantèlement des propriétaires.....	29
6.	Avis de démantèlement des maires et communauté de communes .....	34
7.	Situation au répertoire SIRENE .....	42
8.	Immatriculation principale au registre du commerce et des sociétés .....	43
9.	Contrat de cession.....	44
10.	Justificatifs d’envois du Résumé non Technique .....	47

## Cartes

Carte 1 : Unités foncières .....	5
Carte 3 : Aménagements du projet .....	6
Carte 4 : Implantation cadastrale de l'éolienne E01.....	7
Carte 5 : Implantation cadastrale de l'éolienne E02.....	7
Carte 6 : Implantation cadastrale de l'éolienne E03.....	8
Carte 7 : Implantation cadastrale de l'éolienne E04.....	8

## 1. Avant propos

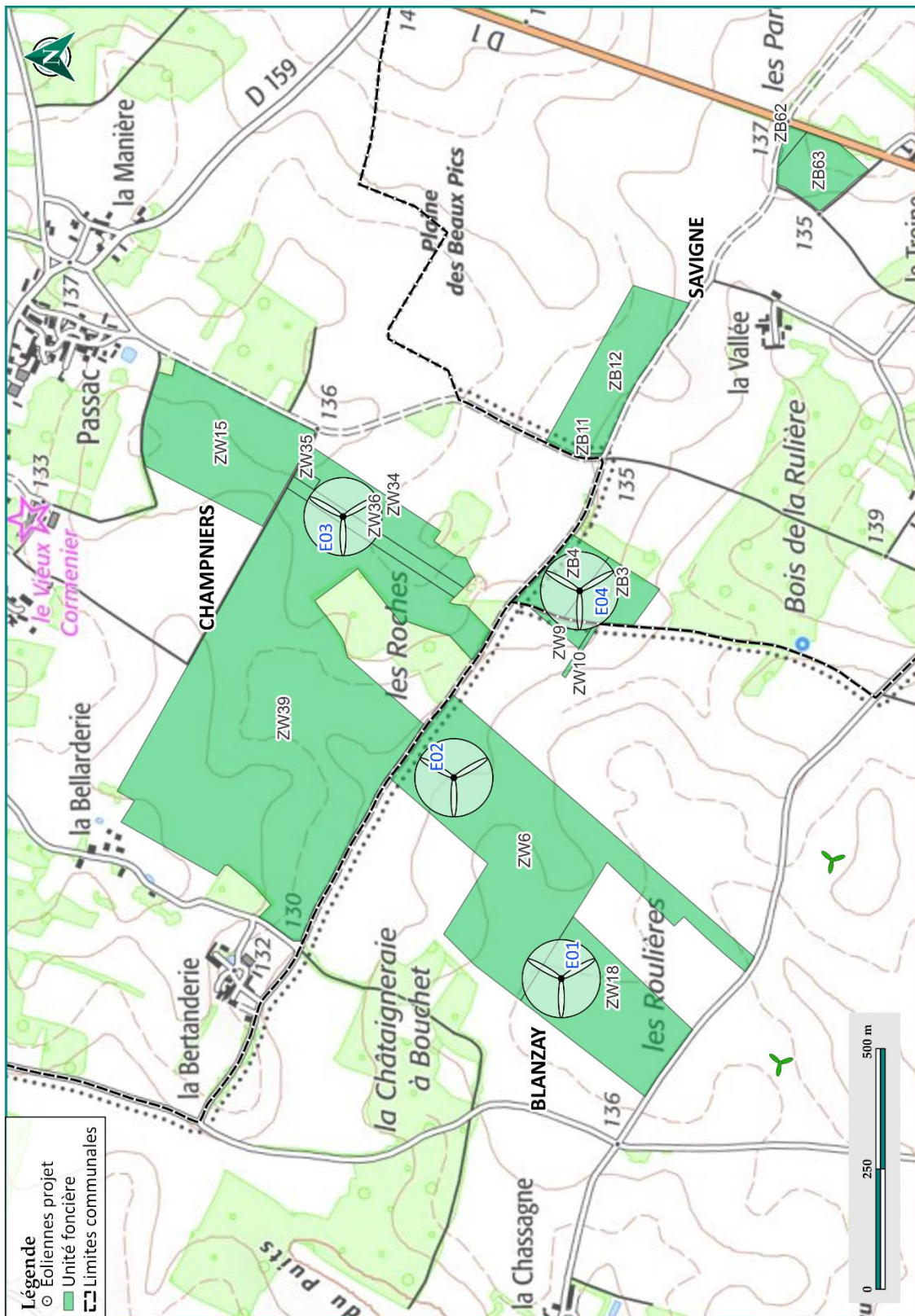
Conformément au troisième alinéa de l'article R. 181-13 du code de l'environnement, le pétitionnaire doit apporter un justificatif de la maîtrise foncière du terrain sur lequel il souhaite développer son projet.

La présente pièce « Dossier administratif » apporte les justificatifs de la maîtrise foncière assurée via des promesses de bail emphytéotiques et/ou de constitution de servitudes passées avec les propriétaires des parcelles utilisées par le projet. Ce document rassemble également :

- Les avis des propriétaires et des mairies quant à la remise en état du site en cas de cessation d'activité,
- Les éléments attestant de la création de la société de Ferme éolienne de Blanzay 2 – Energie SAS (extrait Kbis, répertoire SIRENE),
- Un contrat de cession des promesses de bail et constitutions de servitudes en faveur de la société de la Ferme éolienne de Blanzay 2 – Energie SAS,
- Les preuves de distribution du Résumé Non Technique de l'étude d'impact aux mairies des communes d'implantation et communes limitrophes.

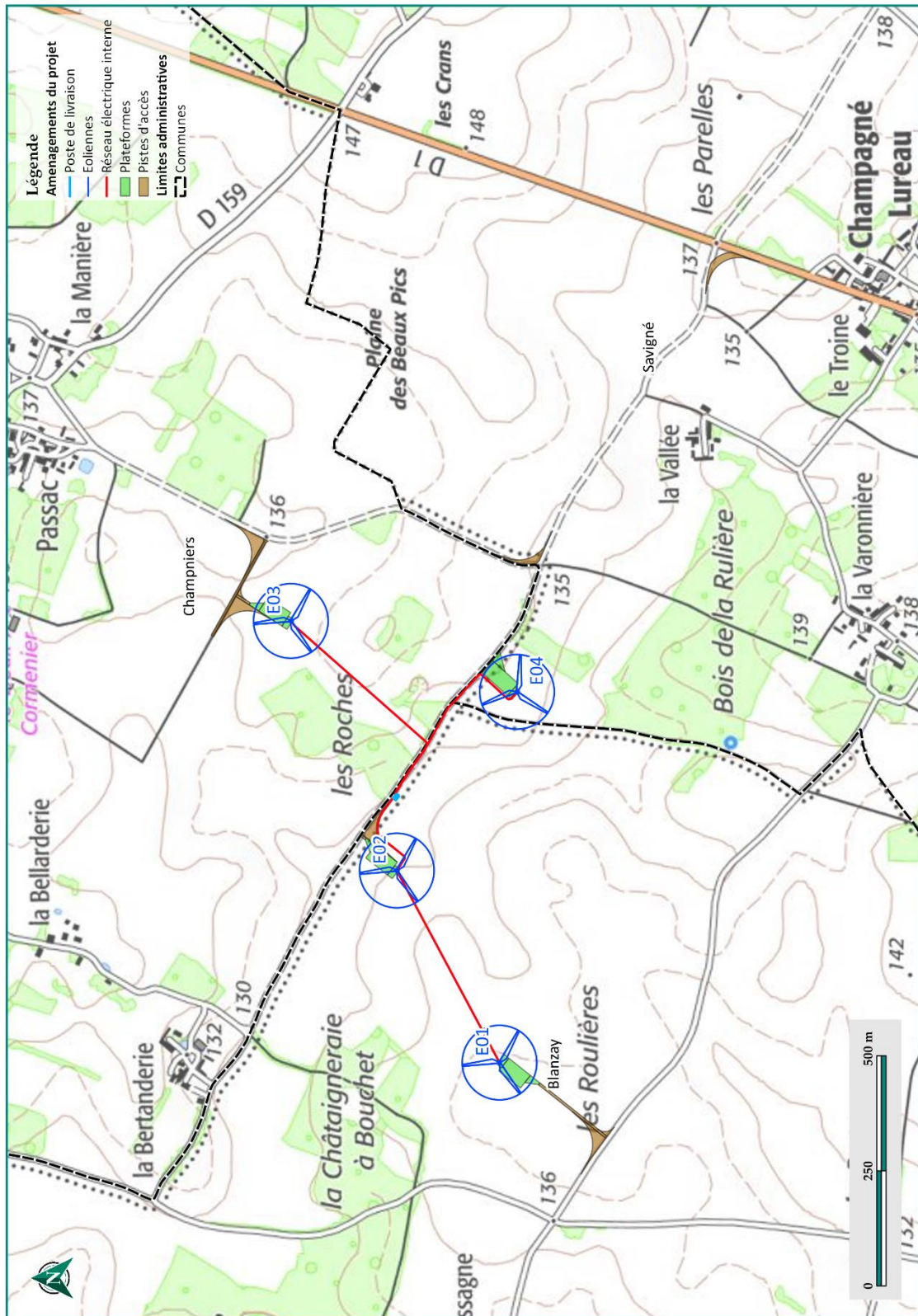
# 1. Unités foncières

Carte 1 : Unités foncières



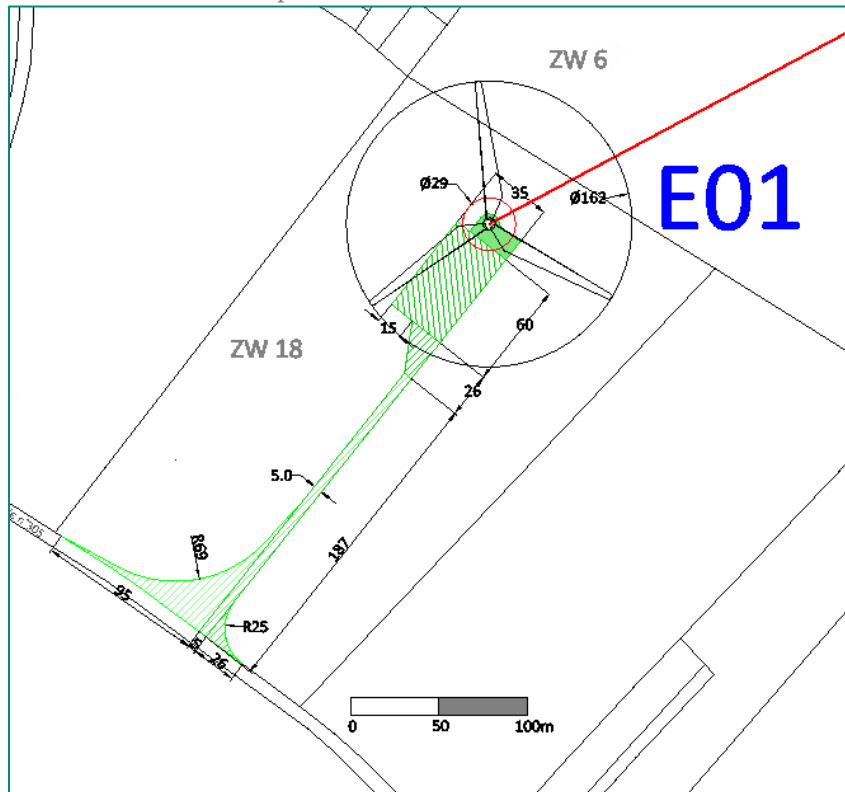
## 2. Plan des aménagements

Carte 2 : Aménagements du projet

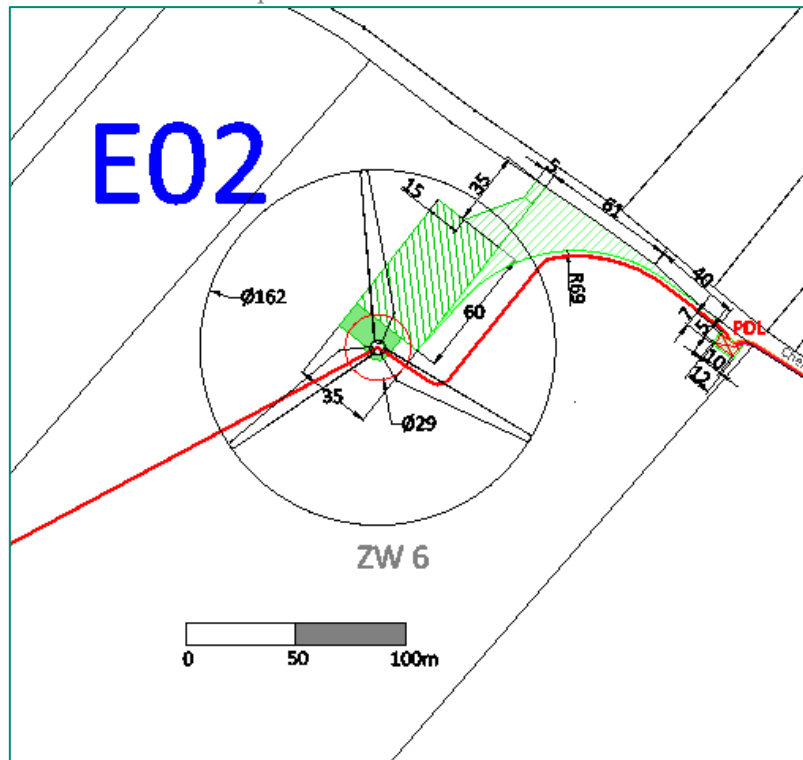


### 3. Implantation cadastrale des aménagements

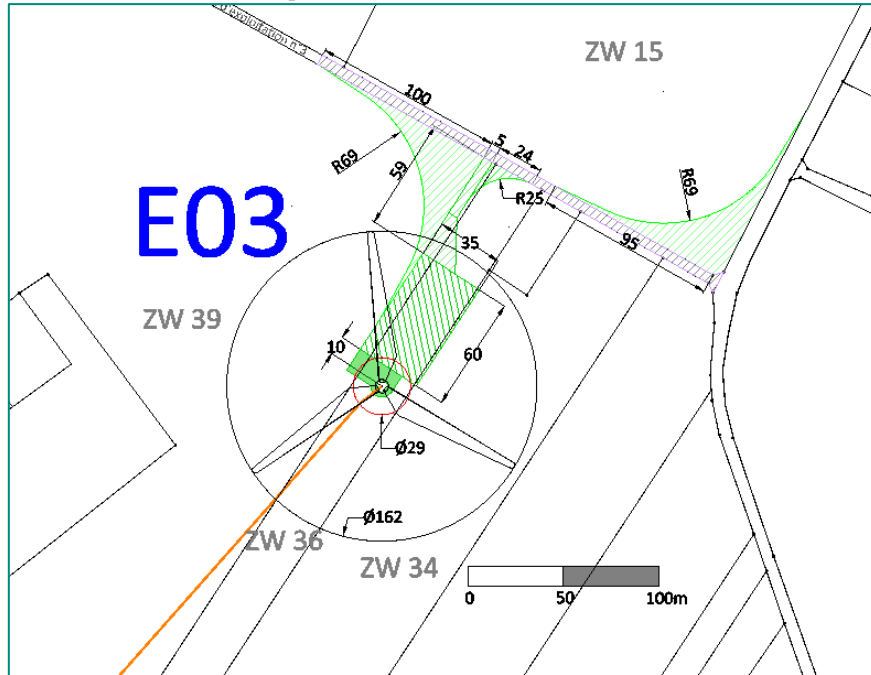
Carte 3 : Implantation cadastrale de l'éolienne E01



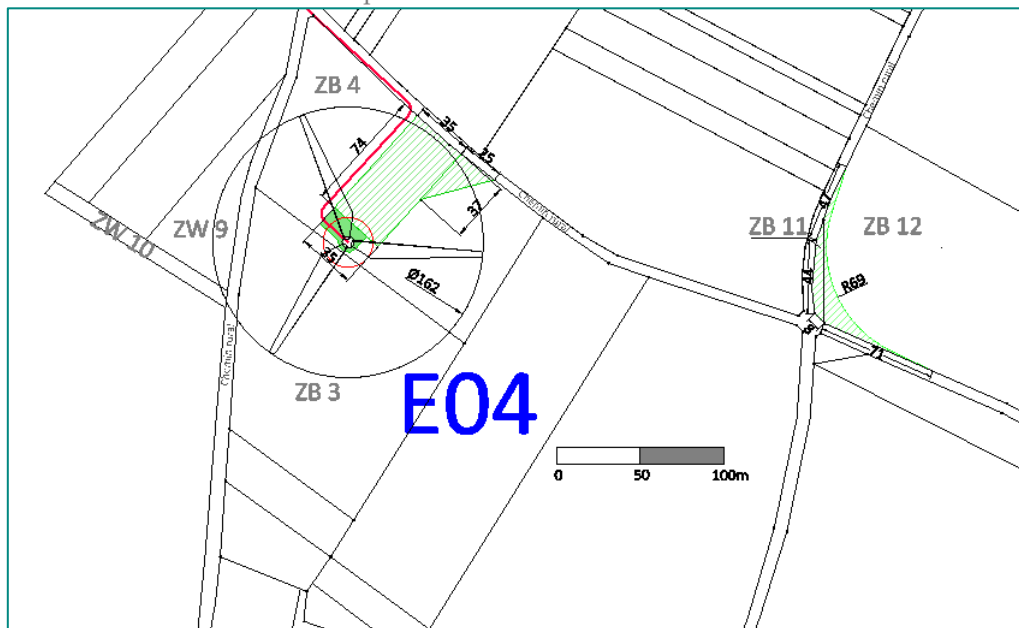
Carte 4 : Implantation cadastrale de l'éolienne E02



Carte 5 : Implantation cadastrale de l'éolienne E03



Carte 6 : Implantation cadastrale de l'éolienne E04





## 4. Justificatifs de maîtrise foncière

### 4.1. Parcelles ZW 6, ZW9 et ZW 18 – E01, E02, E04 et Poste de Livraison



Volkswind France  
Aéroport Bellegarde  
87100 Limoges

**AVENANT A LA PROMESSE DE BAIL EMPHYTEOTIQUE  
ET DE CONSTITUTION DE SERVITUDES signée le... 05/03/2021**

Concernant la (les) Parcelle(s)

N° de la Parcelle	Surface	Lieu-dit	Commune	Code postal
ZW 4	35a80ca	La Nougeraie	BLANZAY	86400
ZW 5	2Ha30a10ca	La Nougeraie	BLANZAY	86400
ZW 6	15Ha63a21ca	La Nougeraie	BLANZAY	86400
ZW 15	4Ha60a72ca	Les Roulières	BLANZAY	86400
ZW 18	6Ha24a62ca	Les Roulières	BLANZAY	86400
ZW 7	39a80ca	La Nougeraie	BLANZAY	86400
ZW 8	62a60ca	La Nougeraie	BLANZAY	86400
ZW 9	32a20ca	La Nougeraie	BLANZAY	86400

ENTRE :

Monsieur BORDIER Jacques  
[CONFIDENTIEL]

Désigné(e)(s) (ensemble) ci-après le "Propriétaire"

ET

La société Volkswind France SAS au capital de 250.000 (deux cent cinquante mille) Euro, ayant son siège social au 45 rue du Cardinal Lemoine 75 005 PARIS, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B.439.906.934, et représentée par M. Anthony MOREAU

Désignée ci-après la "Société"

ET

L'EARL BORDIER Jacques René, représentée par son gérant :  
Monsieur BORDIER Jacques  
[CONFIDENTIEL]

Désigné(e)(s) (ensemble) ci-après le "Fermier"

*Avenant\_Drainage/Irrigation\_v19.1*

Page 1 de 4

JB

AM



Volkswind France  
Aéroport Bellegarde  
87100 Limoges

#### ARTICLE 1 – AJOUT D'UN ARTICLE 8

« Dans le cas de travaux ayant un impact sur tout ou partie du système d'irrigation des parcelles, la Société s'engage à rétablir à ses frais le bon fonctionnement du système impacté, ou à défaut de compenser financièrement la perte de production agricole. Le Fermier et le Propriétaire autorisent et mandatent la Société à faire tout le nécessaire pour rétablir le bon fonctionnement du système impacté.

La Société VOLKSWIND France SAS, s'engage à prendre en charge le financement de remplacement ou de modification du pivot OTECH avec un système corner, pièces et main d'œuvre comprises, suivant les préconisations du concessionnaire CASSERON Irrigation SARL, basé à Migaloux-Beauvoir (86). Le pivot restera propriété de l'EARL BORDIER Jacques René.

Le Fermier et le Propriétaire s'engagent à fournir à la Société un plan détaillé des canalisations sur simple demande de la Société et ont l'obligation d'informer au préalable la Société de toute intervention sur le système d'irrigation (entretien ou modification).

En cas de litige, un expert agricole sera choisi d'un commun accord. La Société est seule responsable des travaux exécutés par les sous-traitants. »

#### ARTICLE 2

L'ensemble des dispositions de la Promesse sont maintenues.

Fait à Bellegarde (87) le 15/03/2021 en 2 originaux ayant chacun la même valeur juridique, dont un exemplaire est remis à chaque signataire.

#### Le Propriétaire

Monsieur BORDIER Jacques  
Lu et approuvé manuscrit

Lu et approuvé

#### La Société

Monsieur Anthony MOREAU  
Lu et approuvé manuscrit

Lu et approuvé  
  
VOLKSWIND France SAS  
Anthony Moreau - Charge de développement  
Centre Régional de Limoges  
Aéroport de Limoges Bellegarde  
87 100 LIMOGES  
Tél : 05 55 46 38 97 / Mobile : 06 69 79 88 58  
anthony.moreau@volkswind.com

#### Le Fermier

L'EARL BORDIER Jacques René,  
représentée par son gérant :  
Monsieur BORDIER Jacques  
Lu et approuvé manuscrit

Lu et approuvé

La signature des présentes emporte connaissance de la notice informative en annexe, reconnaissance de la réception de toutes informations et explications utiles concernant la collecte et le traitement des données à caractère personnel, et acceptation de tous les termes et conséquences de cette notice.

Avenant\_Drainage/Irrigation\_v19.1

Page 2 de 4

Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	Droit	[CONFIDENTIEL]	Identifiant foncier
BORDIER JACQUES RENE	M	31-07-1957	CHAMPNIERS	BORDIER JACQUES	P		MBBMT9

Sélection (TOUT cocher)	Identifiant de la Parcelle	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse	Titulaire de droit
<input type="checkbox"/>	029   ZW   0018	6ha24a62ca	terre	LES ROULIERES	

Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	Droit	[CONFIDENTIEL]	Identifiant foncier
BORDIER JACQUES RENE	M	31-07-1957	CHAMPNIERS	BORDIER JACQUES	P		MBBMT9

Sélection (TOUT cocher)	Identifiant de la Parcelle	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse	Titulaire de droit
<input type="checkbox"/>	029   ZW   0006	15ha63a21ca	terre	LA NOUGERAIE	

Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	Droit	[CONFIDENTIEL]	Identifiant foncier
BORDIER JACQUES RENE	M	31-07-1957	CHAMPNIERS (86)	BORDIER JACQUES	P		MBBMT9

Sélectionner toutes les parcelles	Identifiant de la Parcelle	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse	Titulaire de droit
<input type="checkbox"/>	029   000   ZW   0009	0ha32a20ca	terre	LA NOUGERAIE	

## 4.2. Parcelle ZB 11 et ZB 12 – accès E03

**Justificatif de la maîtrise foncière du terrain et avis du propriétaire sur la remise en état du site lors de l'arrêt définitif de l'installation  
(articles R. 181-13 3° et D. 181-15-2 du code de l'environnement)**

Madame DEBIAIS Marie-Dominique, née BONNET

[CONFIDENTIEL]

Madame BONNET Jeanne, née BERJONNEAU

[CONFIDENTIEL]

**Désigné(e)(s) (ensemble) ci-après le « Propriétaire »,**

Atteste être le Propriétaire des terrains référencés ci-après (ci-après les « Parcelles ») :

N° de la parcelle	Surface	Lieu-dit	Commune	Code postal
ZB 11	3a02ca	Champs de la Vallée	SAVIGNE	86400
ZB 12	4Ha13a	Champs de la Vallée	SAVIGNE	86400
ZB 13	4Ha <del>3</del> 1a	Champs de la Vallée	SAVIGNE	86400
B 118	54a46ca	La Vallée	SAVIGNE	86400

- ✓ La parcelle cadastrée ZB 11 appartient en totalité à Madame BONNET Jeanne, née BERJONNEAU
- ✓ Les parcelles cadastrées ZB 12, ZB 13 et B 118 appartiennent en nue-propriété à Madame DEBIAIS Marie-Dominique, née BONNET et Madame BONNET Jeanne, née BERJONNEAU en a l'usufruit

Le Propriétaire certifie avoir signé une Promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes portant sur les Parcelles au profit de la société Volkswind France SAS (ci-après la « Société ») dans le cadre de la construction et l'exploitation d'un parc éolien (ci-après le « Projet »).

Le Propriétaire autorise par conséquent la Société ainsi que toute personne qu'elle mandaterait, à solliciter toute autorisation administrative nécessaire au développement du Projet en ce compris une demande d'autorisation environnementale au titre des ICPE. Pendant toute la durée de la Promesse de bail signée avec le Propriétaire, la Société, ainsi que toute personne qu'elle mandaterait pour la réalisation des études, aura libre accès au site et aux Parcelles afin d'effectuer des relevés, plans, sondages et autres travaux préalables nécessaires. La Société pourra en outre procéder à l'affichage sur les Parcelles de toute autorisation devant faire l'objet d'un affichage en vertu de la réglementation applicable.

Le Propriétaire atteste avoir pris connaissance des conditions de démantèlement et de remise en état du site fixées par l'arrêté du 22 juin 2020 (NOR : TREP2003954A) modifiant l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à déclaration au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, ci-après reproduites :

« Les opérations de démantèlement et de remise en état comprennent les opérations suivantes :

1. le démantèlement des installations de production d'électricité, des postes de livraison ainsi que les câbles dans un rayon de 10 mètres autour des aérogénérateurs et des postes de livraison ;
2. l'excavation de la totalité des fondations, jusqu'à la base de leur semelle, à l'exception des éventuels pieux. Par dérogation, la partie inférieure des fondations peut être maintenue dans le sol sur la base d'une étude adressée au préfet démontrant que le bilan environnemental du décaissement total est défavorable, sans que la profondeur excavée ne puisse être inférieure à 2 mètres dans les terrains à usage forestier au titre du document d'urbanisme opposable et 1 m dans les autres cas. Les fondations excavées sont remplacées par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation ;
3. la remise en état qui consiste en le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation, sauf si le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation souhaite leur maintien en l'état ».

Le Propriétaire émet un avis favorable à ce que le site soit remis dans un état conforme à ces conditions de démantèlement, lesquelles permettront ainsi aux terrains concernés de retrouver leur vocation initiale de parcelles situées en zone agricole / forestière (rayez la mention inutile).

Fait à Romagne le 25 Dec 2021 en 2 originaux

**Le Propriétaire**

Madame DEBIAIS Marie-Dominique, née BONNET

Lu et approuvé manuscrit

Lu et approuvé  
debiais

Madame BONNET Jeanne, née BERJONNEAU

Lu et approuvé manuscrit

Lu et approuvé  
Bonnet

Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	Droit	[CONFIDENTIEL]	Identifiant foncier
BERJONNEAU JEANNE GERMAINE	F	19-03-1933	SAVIGNE	BONNET JEANNE	P		MBDVZK

Sélection ( <b>TOU</b> <b>cocher</b> )	Identifiant de la Parcelle	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse	Titulaire de droit
<input type="checkbox"/>	255 ZB 0011	0ha03a02ca	terre	LES CHAMPS DE LA VALLEE	⚖

Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	Droit	[CONFIDENTIEL]	Identifiant foncier
BERJONNEAU JEANNE GERMAINE	F	19-03-1933	SAVIGNE	BONNET JEANNE	U		MBDVZK
BONNET MARIE- DOMINIQUE	F	16-10-1955	CIVRAY	DEBIAIS MARIE DOMINIQUE	N		MBDZRK

Sélection ( <b>TOU</b> <b>cocher</b> )	Identifiant de la Parcelle	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse	Titulaire de droit
<input type="checkbox"/>	255 ZB 0012	4ha13a00ca	terre	LES CHAMPS DE LA VALLEE	⚖

### 4.3. Parcelles ZW 15, ZB 3 et ZB 4 – Accès E03 et éolienne E04

#### Avenant à la Promesse de Bail Emphytéotique et de constitution de servitudes signée le 15/03/2021 Projet éolien de Blanzay, Champniers, Savigné (86)

Entre : La Société VOLKSWIND France SAS au capital de 250 000 (deux cent cinquante mille) Euro, ayant son siège social au 45 rue du Cardinal Lemoine 75 005 PARIS, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B.439.906.934 et représentée par M Anthony MOREAU

Et :

Le Propriétaire

[CONFIDENTIEL]

Le Fermier :

L'EARL BORDIER Jacques René représentée par son gérant :

NOM/Prénom(s) : Monsieur BORDIER Jacques

[CONFIDENTIEL]

L'EARL BORDIER Jacques René représentée par son associé-exploitante :

NOM/Prénom(s) : Madame DIATANTOU Lydie Isabelle

[CONFIDENTIEL]

Objet: Ajout de parcelle(s) à la Promesse :

Pour la réalisation du projet éolien, est/sont ajoutée(s) à la « Promesse de Bail Emphytéotique et de constitution de servitudes » :

N° de la parcelle	Surface	Lieu dit	Commune	Code postal
E 308	16a30ca	Vigne à Grujaud	BLANZAY	86400
E 309	10a90ca	Vigne à Grujaud	BLANZAY	86400
E 310	19a10ca	Vigne à Grujaud	BLANZAY	86400
E 311	7a	Vigne à Grujaud	BLANZAY	86400
E 312	9a40ca	Vigne à Grujaud	BLANZAY	86400
E 313	7a60ca	Vigne à Grujaud	BLANZAY	86400
E 314	8a10ca	Vigne à Grujaud	BLANZAY	86400
E 315	6a60ca	Vigne à Grujaud	BLANZAY	86400
E 316	23a	Vigne à Grujaud	BLANZAY	86400
E 317	10a60ca	Vigne à Grujaud	BLANZAY	86400
E 318	15a80ca	Vigne à Grujaud	BLANZAY	86400
E 319	14a60ca	Vigne à Grujaud	BLANZAY	86400
ZW 15	7Ha23a05ca	Vessec	CHAMPNIERS	86400

LD JB AM

ZB 1	21a88ca	Les Paladras	SAVIGNE	86400
ZB 2	22a04ca	Les Paladras	SAVIGNE	86400
ZB 3	1Ha57a85ca	Les Paladras	SAVIGNE	86400
ZB 4	1Ha55a39ca	Les Paladras	SAVIGNE	86400

Les articles restent inchangés.

Fait à ..... CHAMONVÈRES ..... le ..... 03/05/2021 ..... en 2 originaux, ayant chacun la même valeur juridique, dont un exemplaire est remis à chaque signataire.

**LE FERMIER**

L'EARL BORDIER Jacques René,  
représentée par son gérant :  
Monsieur BORDIER Jacques  
« Lu et approuvé »

*Lu et approuvé*  
*JHB*

**LE PROPRIETAIRE**

Monsieur BORDIER Jacques  
« Lu et approuvé »

*Lu et approuvé*  
*JHB*

**LE FERMIER**

L'EARL BORDIER Jacques René,  
représentée par son associé-exploitant :

*Lu et approuvé*  
*JHB*

**LA SOCIETE**

Monsieur Anthony MOREAU  
« Lu et approuvé »

*Lu et approuvé*  
*Anthony Moreau*  
VOLKSWIND France SAS  
Anthony Moreau - Charge de développement  
Centre Regional de Limoges  
Aéroport de Limoges Bellegarde  
87100 LIMOGES  
Tel : 05 55 48 37 97 / Mobile : 06 89 79 68 58  
anthon.moreau@volkswind.com

La signature des présentes emporte connaissance de la notice informative en annexe, reconnaissance de la réception de toutes informations et explications utiles concernant la collecte et le traitement des données à caractère personnel, et acceptation de tous les termes et conséquences de cette notice.

*JHB JB AM*



Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	Droit	[CONFIDENTIEL]	Identifiant foncier
BORDIER JACQUES RENE	M	31-07-1957	CHAMPNIERS	BORDIER JACQUES	P		MBBMT9

Sélection ( <u>TOU</u> <u>cocher</u> )	Identifiant de la Parcelle	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse	Titulaire de droit
<input type="checkbox"/>	054    ZW    0015	7ha23a05ca	terre	VESSEC	

Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	Droit	[CONFIDENTIEL]	Identifiant foncier
BORDIER JACQUES RENE	M	31-07-1957	CHAMPNIERS	BORDIER JACQUES	P		MBBMT9

Sélection ( <u>TOU</u> <u>cocher</u> )	Identifiant de la Parcelle	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse	Titulaire de droit
<input type="checkbox"/>	255    ZB    0004	1ha55a39ca	terre	LES PALADRAS	

Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	Droit	[CONFIDENTIEL]	Identifiant foncier
BORDIER JACQUES RENE	M	31-07-1957	CHAMPNIERS (86)	BORDIER JACQUES	P		MBBMT9

Sélectionner toutes les parcelles	Identifiant de la Parcelle	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse	Titulaire de droit
<input type="checkbox"/>	255   000   ZB   0003	1ha57a85ca	terre	LES PALADRAS	

#### 4.4. Parcelles ZW 36 et ZW 34 – E03

**Avenant à la Promesse de Bail Emphytéotique et de constitution de servitudes  
signée le 15/03/2021  
Projet éolien de Blanzay, Champniers, Savigné (86)**

Entre : La Société VOLKSWIND France SAS au capital de 250 000 (deux cent cinquante mille) Euro, ayant son siège social au 45 rue du Cardinal Lemoine 75 005 PARIS, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B.439.906.934 et représentée par M Anthony MOREAU

Et :  
Le Propriétaire  
NOM/Prénom(s) : Monsieur BORDIER Jacques  
[CONFIDENTIEL]

L'EARL BORDIER Jacques René représentée par son gérant :  
NOM/Prénom(s) : Monsieur BORDIER Jacques  
[CONFIDENTIEL]

L'EARL BORDIER Jacques René représentée par son associé-exploitante :  
NOM/Prénom(s) : Madame DIATANTOU Lydie Isabelle  
[CONFIDENTIEL]

Objet: Ajout de parcelle(s) à la Promesse :

Pour la réalisation du projet éolien, est/sont ajoutée(s) à la « *Promesse de Bail Emphytéotique et de constitution de servitudes* » :

N° de la parcelle	Surface	Lieu dit	Commune	Code postal
ZW 31	3a80ca	Patis de la Roche	CHAMPNIERS	86400
ZW 32	15a70ca	Patis de la Roche	CHAMPNIERS	86400
ZW 33	25a66ca	Patis de la Roche	CHAMPNIERS	86400
ZW 34	2Ha69a36ca	La Grande Pièce o la Bertanderie	CHAMPNIERS	86400
ZW 35	11a97ca	La Grande Pièce o la Bertanderie	CHAMPNIERS	86400
ZW 36	1Ha14a44ca	La Grande Pièce o la Bertanderie	CHAMPNIERS	86400
ZW 51	17a75ca	Patis de la Roche	CHAMPNIERS	86400
ZW 58	18a80ca	Patis de la Roche	CHAMPNIERS	86400
ZW 59	6a50ca	Patis de la Roche	CHAMPNIERS	86400

Les articles restent inchangés.


M JDD JB

Fait à Champagnac le 15/03/2021 en 3 originaux, ayant chacun la même valeur juridique, dont un exemplaire est remis à chaque signataire.

**LE FERMIER**

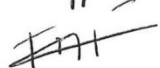
L'EARL BORDIER Jacques René,  
représentée par son gérant :  
Monsieur BORDIER Jacques

« Lu et approuvé »

*Lu et approuvé*  


**LE PROPRIETAIRE**

Monsieur BORDIER Jacques  
« Lu et approuvé »

*Lu et approuvé*  


**LE FERMIER**

L'EARL BORDIER Jacques René,  
représentée par son associé-exploitante :  
Madame DIATANTOU Lydie Isabelle

« Lu et approuvé »

*Lu et approuvé*



**LA SOCIETE**

Monsieur Anthony MOREAU  
« Lu et approuvé »

*Lu et approuvé*

  
VOLKSWIND France SAS  
Anthony Moreau - Charge de développement  
Centre Regional de Limoges  
Aéroport de Limoges Bellegarde  
87 100 LIMOGES  
Tel : 06 85 48 38 97 / Mobile : 06 89 79 68 56  
anthony.moreau@volkswind.com

La signature des présentes emporte connaissance de la notice informative en annexe, reconnaissance de la réception de toutes informations et explications utiles concernant la collecte et le traitement des données à caractère personnel, et acceptation de tous les termes et conséquences de cette notice.

*AM JB YB*

Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	Droit	[CONFIDENTIEL]	Identifiant foncier
BORDIER JACQUES RENE	M	31-07-1957	CHAMPNIERS	BORDIER JACQUES	P		MBBMT9

Sélection ( <u>TOU</u> <u>cocher</u> )	Identifiant de la Parcelle	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse	Titulaire de droit
<input type="checkbox"/>	054 ZW 0034	2ha69a36ca	terre	LA GRANDE PIECE O LA BERTR	og

Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	Droit	[CONFIDENTIEL]	Identifiant foncier
BORDIER JACQUES RENE	M	31-07-1957	CHAMPNIERS	BORDIER JACQUES	P		MBBMT9

Sélection ( <u>TOU</u> <u>cocher</u> )	Identifiant de la Parcelle	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse	Titulaire de droit
<input type="checkbox"/>	054 ZW 0036	1ha14a44ca	terre	LA GRANDE PIECE O LA BERTR	og

4.5. Parcelle ZW 39 – E03

**Avenant à la Promesse de Bail Emphytéotique et de constitution de servitudes  
signée le 17/03/2021  
Projet éolien de BLANZAY, CHAMPNIERS et SAVIGNE (86)**

Entre :

La Société VOLKSWIND France SAS au capital de 250 000 (deux cent cinquante mille) Euro, ayant son siège social au 45 rue du Cardinal Lemoine 75 005 PARIS, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B.439.906.934 et représentée par M. Anthony MOREAU

Le Propriétaire

Monsieur TRIQUET David  
Né(e) le 10/06/1984 à SAINT-JUNIEN(87)

[CONFIDENTIEL]

**Objet:** Ajout de signataire(s) à la Promesse :

Pour la réalisation du projet éolien, est ajoutée à la « Promesse de Bail Emphytéotique et de constitution de servitudes » le signataire suivant en qualité de Propriétaire en indivision :

Madame THIAUDIERE Elise, épouse TRIQUET  
Né(e) le 02/04/1984 à POITIERS (86)

[CONFIDENTIEL]

Article 1 :

Suite à l'achat en indivision des parcelles suivantes :

N° de la parcelle	Surface	Lieu dit	Commune	Code postal
ZW 39	32Ha09a28ca	La Grande Pièce	CHAMPNIERS	86400
ZW 81	1Ha18a04ca	La Roche	CHAMPNIERS	86400

Madame THIAUDIERE Elise déclare avoir eu connaissance que les parcelles sont subrogées dans les droits et obligations découlant de la Promesse de Bail Emphytéotique et de constitution de servitudes.

Madame THIAUDIERE Elise déclare avoir reçu préalablement une copie intégrale de la promesse prévatée.

Article 2 :

L'ensemble des dispositions de la « Promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes sont maintenues, à l'exception de celles modifiées par le présent avenant.

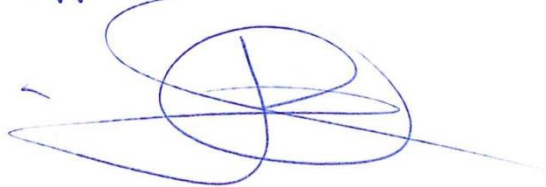
TO ET

Fait à BLANZAY le 7.4.21 en 2 originaux,  
ayant chacun la même valeur juridique, dont un exemplaire est remis à chaque signataire.

LE PROPRIETAIRE

Monsieur TRIQUET David  
Lu et approuvé en manuscrit

*Lu et approuvé*



*La Société*  
*Anthony MOREAU*



VOILESWIND France SAS  
Anthony Moreau  
Centre Régional de Développement  
Aéroport de Limoges Bellegarde  
87100 LIMOGES  
Tel : 05 55 48 38 91 / Mobile 05 89 79 68 56  
anthony.moreau@voileswind.com

LE PROPRIETAIRE

Madame THIAUDIERE Elise *époux TRIQUET*  
Lu et approuvé en manuscrit

*Lu et approuvé*



La signature des présentes emporte connaissance de la notice informative en annexe,  
reconnaissance de la réception de toutes informations et explications utiles concernant la  
collecte et le traitement des données à caractère personnel, et acceptation de tous les  
termes et conséquences de cette notice.

*ID ET AN*

Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	Droit	[CONFIDENTIEL]	Identifiant foncier
THIAUDIERE ELISE LYDIE	F	02-01-1984	POITIERS	TRIQUET ELISE LYDIE	P I		MBXBLZ
TRIQUET DAVID GERMAIN EMILE	M	10-06-1984	SAINT JUNIEN	TRIQUET DAVID GERMAIN EMILE	P J I		MBXBL2

Sélection (TOUT cocher)	Identifiant de la Parcelle	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse	Titulaire de droit
<input type="checkbox"/>	054 ZW 0039	32ha09a28ca	terre	LA GRANDE PIECE O LA BERTR	



#### 4.6. Parcelle ZB 62 : accès parc



**Justificatif de la maîtrise foncière du terrain  
et avis du propriétaire sur la remise en état du site lors de l'arrêt  
définitif de l'installation  
(articles R. 181-13 3° et D. 181-15-2 du code de l'environnement)**

Monsieur THIERRY Joël

[CONFIDENTIEL]

**Désigné(e)(s) (ensemble) ci-après le « Propriétaire »,**

Atteste être le Propriétaire des terrains référencés ci-après (ci-après les « Parcelles ») :

N° de la parcelle	Surface	Lieu-dit	Commune	Code postal
ZB 62	20a75ca	Les Paupières	SAVIGNE	86400
ZB 15	1Ha76a26ca	Champs de la Vallée	SAVIGNE	86400

Le Propriétaire certifie avoir signé une Promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes portant sur les Parcelles au profit de la société Volkswind France SAS (ci-après la « Société ») dans le cadre de la construction et l'exploitation d'un parc éolien (ci-après le « Projet »).

Le Propriétaire autorise par conséquent la Société ainsi que toute personne qu'elle mandaterait, à solliciter toute autorisation administrative nécessaire au développement du Projet en ce compris une demande d'autorisation environnementale au titre des ICPE. Pendant toute la durée de la Promesse de bail signée avec le Propriétaire, la Société, ainsi que toute personne qu'elle mandaterait pour la réalisation des études, aura libre accès au site et aux Parcelles afin d'effectuer des relevés, plans, sondages et autres travaux préalables nécessaires. La Société pourra en outre procéder à l'affichage sur les Parcelles de toute autorisation devant faire l'objet d'un affichage en vertu de la réglementation applicable.

Le Propriétaire atteste avoir pris connaissance des conditions de démantèlement et de remise en état du site fixées par l'arrêté du 22 juin 2020 (NOR : TREP2003954A) modifiant l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à déclaration au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, ci-après reproduites :

« Les opérations de démantèlement et de remise en état comprennent les opérations suivantes :

1. le démantèlement des installations de production d'électricité, des postes de livraison ainsi que les câbles dans un rayon de 10 mètres autour des aérogénérateurs et des postes de livraison ;
2. l'excavation de la totalité des fondations, jusqu'à la base de leur semelle, à l'exception des éventuels pieux. Par dérogation, la partie inférieure des fondations peut être maintenue dans le sol sur la base d'une étude adressée au préfet démontrant que le bilan environnemental du décaissement total est défavorable, sans que la profondeur excavée ne puisse être inférieure à 2 mètres dans les terrains à usage forestier au titre du document d'urbanisme opposable et 1 m dans les autres cas. Les fondations excavées sont remplacées par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation ;



3. *la remise en état qui consiste en le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation, sauf si le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation souhaite leur maintien en l'état ».*

Le Propriétaire émet un avis favorable à ce que le site soit remis dans un état conforme à ces conditions de démantèlement, lesquelles permettront ainsi aux terrains concernés de retrouver leur vocation initiale de parcelles situées en zone agricole / forestière (~~rayez la mention inutile~~).

Fait à SAVIGNÉ ..... le 21/04/2021 en 2 originaux

**Le Propriétaire**  
Monsieur THIERRY Joël  
*Lu et approuvé manuscrit*

*Lu et APPROUVÉES*

*Jfau*

Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	Droit	[CONFIDENTIEL]	Identifiant foncier
THIERRY JOEL MAURICE MARIE ANDRE	M	21-05-1955	FREIGNE	THIERRY JOEL	P		MBLMVD

Sélection ( <u>TOUT</u> cocher)	Identifiant de la Parcelle	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse	Titulaire de droit
<input type="checkbox"/>	255 ZB 0062	0ha20a75ca	terre	LES PAUPIERES	

#### 4.7. Parcelle ZB 63 : accès parc



**Justificatif de la maîtrise foncière du terrain  
et avis du propriétaire sur la remise en état du site lors de l'arrêt  
définitif de l'installation  
(articles R. 181-13 3° et D. 181-15-2 du code de l'environnement)**

Monsieur THIERRY Daniel  
[CONFIDENTIEL]

**Désigné(e)(s) (ensemble) ci-après le « Propriétaire »,**

Atteste être le Propriétaire des terrains référencés ci-après (ci-après les « Parcelles ») :

N° de la parcelle	Surface	Lieu-dit	Commune	Code postal
<del>ZB 62</del>	<del>20a75ca</del>	<del>Les Paupières</del>	<del>SAVIGNE</del>	<del>86400</del>
ZB 63	1Ha78a88ca	Les Paupières	SAVIGNE	86400

Le Propriétaire certifie avoir signé une Promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes portant sur les Parcelles au profit de la société Volkswind France SAS (ci-après la « Société ») dans le cadre de la construction et l'exploitation d'un parc éolien (ci-après le « Projet »).

Le Propriétaire autorise par conséquent la Société ainsi que toute personne qu'elle mandaterait, à solliciter toute autorisation administrative nécessaire au développement du Projet en ce compris une demande d'autorisation environnementale au titre des ICPE. Pendant toute la durée de la Promesse de bail signée avec le Propriétaire, la Société, ainsi que toute personne qu'elle mandaterait pour la réalisation des études, aura libre accès au site et aux Parcelles afin d'effectuer des relevés, plans, sondages et autres travaux préalables nécessaires. La Société pourra en outre procéder à l'affichage sur les Parcelles de toute autorisation devant faire l'objet d'un affichage en vertu de la réglementation applicable.

Le Propriétaire atteste avoir pris connaissance des conditions de démantèlement et de remise en état du site fixées par l'arrêté du 22 juin 2020 (NOR : TREP2003954A) modifiant l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à déclaration au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, ci-après reproduites :

« Les opérations de démantèlement et de remise en état comprennent les opérations suivantes :

1. le démantèlement des installations de production d'électricité, des postes de livraison ainsi que les câbles dans un rayon de 10 mètres autour des aérogénérateurs et des postes de livraison ;



2. l'excavation de la totalité des fondations, jusqu'à la base de leur semelle, à l'exception des éventuels pieux. Par dérogation, la partie inférieure des fondations peut être maintenue dans le sol sur la base d'une étude adressée au préfet démontrant que le bilan environnemental du décaissement total est défavorable, sans que la profondeur excavée ne puisse être inférieure à 2 mètres dans les terrains à usage forestier au titre du document d'urbanisme opposable et 1 m dans les autres cas. Les fondations excavées sont remplacées par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation ;
3. la remise en état qui consiste en le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation, sauf si le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation souhaite leur maintien en l'état ».

Le Propriétaire émet un avis favorable à ce que le site soit remis dans un état conforme à ces conditions de démantèlement, lesquelles permettront ainsi aux terrains concernés de retrouver leur vocation initiale de parcelles situées en zone agricole / ~~forestière~~ (rayez la mention inutile).

Fait à ...CIVRAY..... le 07-04-2021 en 2 originaux

**Le Propriétaire**  
Monsieur THIERRY Daniel  
Lu et approuvé manuscrit

lu et approuvé

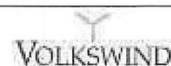
Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	Droit	[CONFIDENTIEL]	Identifiant foncier
THIERRY DANIEL CLAUDE MARIE-LOUIS	M	04-07-1962	SAVIGNE	THIERRY DANIEL	P		MBKP92

Sélection (TOUJ cocher)	Identifiant de la Parcelle	Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse	Titulaire de droit
<input type="checkbox"/>	255 ZB 0063	1ha78a88ca	terre	LES PAUPIERES	og

## 5. Avis de démantèlement des propriétaires



Coupon réponse à renvoyer à l'adresse suivante :  
 Volkswind France  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde  
 87 100 LIMOGES



### Projet de parc éolien de BLANZAY 2

Remise en état du site après l'arrêt définitif de l'installation

Je soussigné Mr Jacques BORDIER , propriétaire des parcelles cadastrées

E	311	0,07		Vigne à Grujaud	BLANZAY
E	312	0,094		Vigne à Grujaud	BLANZAY
E	313	0,076		Vigne à Grujaud	BLANZAY
E	314	0,081		Vigne à Grujaud	BLANZAY
E	315	0,066		Vigne à Grujaud	BLANZAY
E	316	0,23		Vigne à Grujaud	BLANZAY
ZB	1	0,2188		Les Paladras	SAVIGNE
ZB	2	0,2204		Les Paladras	SAVIGNE
ZB	3	1,5785		Les Paladras	SAVIGNE
ZB	4	1,5539		Les Paladras	SAVIGNE
ZW	4	0,358		La Nougeraie	BLANZAY
ZW	5	2,301		La Nougeraie	BLANZAY
ZW	6	15,6321		La Nougeraie	BLANZAY
ZW	7	0,398		La Nougeraie	BLANZAY
ZW	8	0,626		La Nougeraie	BLANZAY
ZW	9	0,322		La Nougeraie	BLANZAY
ZW	15	4,6072		Les Roulières	BLANZAY
ZW	18	6,2462		Les Roulières	BLANZAY
ZW	15	7,2305		Vessec	CHAMPNIERS
ZW	31	0,038		Patis de la Roche	CHAMPNIERS
ZW	32	0,157		Patis de la Roche	CHAMPNIERS
ZW	33	0,2566		Patis de la Roche	CHAMPNIERS
ZW	34	2,6936		La grande pièce o la bertanderie	CHAMPNIERS
ZW	35	0,1197		La grande pièce o la bertanderie	CHAMPNIERS



ZW	36	1,1444		La grande pièce o la bertanderie	CHAMPNIERS
ZW	51	0,1775		Patis de la Roche	CHAMPNIERS
ZW	58	0,188		Patis de la Roche	CHAMPNIERS
ZW	59	0,065		Patis de la Roche	CHAMPNIERS
ZW	34	2,6936		La grande pièce o la bertanderie	CHAMPNIERS
ZW	35	0,1197		La grande pièce o la bertanderie	CHAMPNIERS
ZW	36	1,1444		La grande pièce o la bertanderie	CHAMPNIERS

Atteste avoir pris connaissance des conditions de démantèlement et de remise en état du site, fixées par l'arrêté du 26 août 2011 (modifié par les arrêtés du 22 juin 2020 et du 10 décembre 2021), et en donne un avis favorable. Ces modalités seront mises en œuvre par l'exploitant du parc éolien.

Fait à : *Champniers*

Le : *23/03/2022*

Signature :



Coupon réponse à renvoyer à l'adresse suivante :  
 Volkswind France  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde  
 87 100 LIMOGES



**Projet de parc éolien de BLANZAY 2**

Remise en état du site après l'arrêt définitif de l'installation

Je soussigné Mme DEBIAIS Marie Dominique et Mme BONNET Jeanne , propriétaire des parcelles cadastrées

ZB	11	0,0302		Champs de la Vallée	SAVIGNE
ZB	12	4,13		Champs de la Vallée	SAVIGNE
ZB	13	4,31		Champs de la Vallée	SAVIGNE

Atteste avoir pris connaissance des conditions de démantèlement et de remise en état du site, fixées par l'arrêté du 26 août 2011 (modifié par les arrêtés du 22 juin 2020 et du 10 décembre 2021), et en donne un avis favorable. Ces modalités seront mises en œuvre par l'exploitant du parc éolien.

Fait à : Couhi

Le : 4 Mars 2022

Signature :



Coupon réponse à renvoyer à l'adresse suivante :  
 Volkswind France  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde  
 87 100 LIMOGES



**Projet de parc éolien de BLANZAY 2**

**Remise en état du site après l'arrêt définitif de l'installation**

Je soussigné Mr et Mme TRIQUET David et Elise , propriétaire des parcelles cadastrées

ZW	39	32,0928		La Grande Pièce	CHAMPNIERS
ZW	39	32,0928		La Grande Pièce	CHAMPNIERS
ZW	81	1,1804		La Roche	CHAMPNIERS
ZW	81	1,1804		La Roche	CHAMPNIERS

Atteste avoir pris connaissance des conditions de démantèlement et de remise en état du site, fixées par l'arrêté du 26 août 2011 (modifié par les arrêtés du 22 juin 2020 et du 10 décembre 2021), et en donne un avis favorable. Ces modalités seront mises en œuvre par l'exploitant du parc éolien.

Fait à : **BLANZAY**

Le : **2.3.22**

Signature :





## 6. Avis de démantèlement des maires et communauté de communes

  
Profitez de l'énergie de l'avenir  
**Centre Régional de Limoges**  
Aéroport de Limoges Bellegarde  
87 100 Limoges  
Tel : 05 55 48 38 97

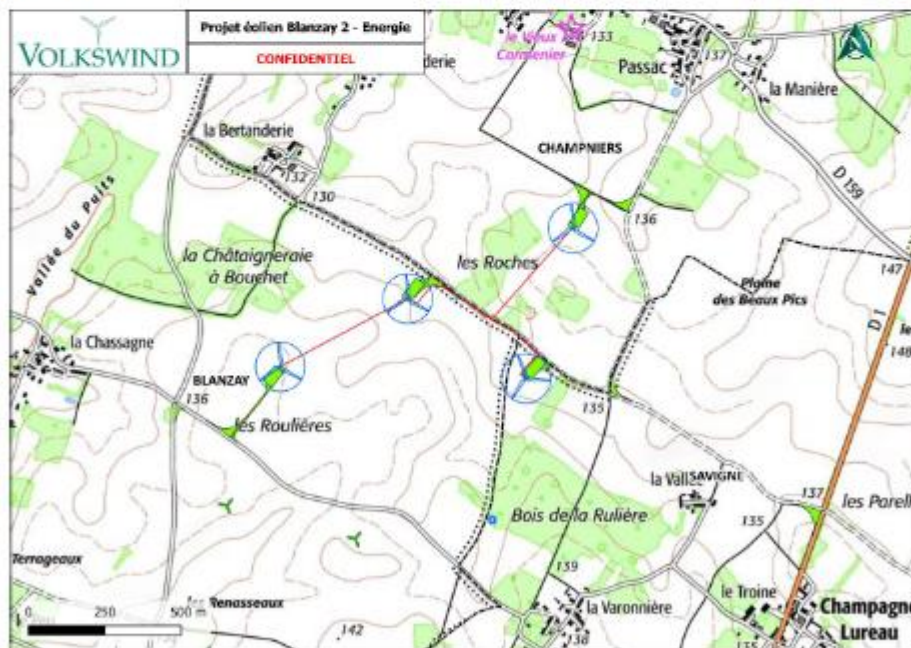
Monsieur le Président  
Communauté de Communes du  
Civraisien en Poitou  
10, avenue de la Gare  
86400 CIVRAY

Limoges, le 4 octobre 2022

*Courrier RAR pour sûreté de l'envoi*

Monsieur le Président,

Dans le cadre des orientations nationales et régionales sur la transition énergétique, nous étudions et développons un projet d'énergie éolienne sur le territoire de votre collectivité, en lien avec de nombreux partenaires locaux.



Volkswind France SAS  
Aéroport Limoges Bellegarde  
Tel. : 05.55.48.38.97  
R.C.S. Paris 439 906 934  
[www.volkswind.fr](http://www.volkswind.fr)



Depuis le 23 août 2011, les installations éoliennes sont passées sous la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). A ce titre, les conditions de remise en état du site en fin d'exploitation d'un parc éolien, sont désormais fixées par la loi :

**Arrêté du 26 Août 2011, modifié par les arrêtés ministériels du 22 juin 2020 et du 10 décembre 2021, relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement**

**Article 29**

*I. - Les opérations de démantèlement et de remise en état prévues à l'article R. 515-106 du code de l'environnement s'appliquent également au démantèlement des aérogénérateurs qui font l'objet d'un renouvellement. Elles comprennent :*

*- le démantèlement des installations de production d'électricité ;*

*- le démantèlement des postes de livraison ainsi que les câbles dans un rayon de 10 mètres autour des aérogénérateurs et des postes de livraison. Dans le cadre d'un renouvellement dûment encadré par arrêté préfectoral, les postes de livraison ainsi que les câbles dans un rayon de 10 mètres autour des aérogénérateurs et des postes de livraison peuvent être réutilisés ;*

*- l'excavation de la totalité des fondations jusqu'à la base de leur semelle, à l'exception des éventuels pieux. Par dérogation, la partie inférieure des fondations peut être maintenue dans le sol sur la base d'une étude adressée au préfet et ayant été acceptée par ce dernier démontrant que le bilan environnemental du décaissement total est défavorable, sans que la profondeur excavée ne puisse être inférieure à 2 mètres dans les terrains à usage forestier au titre du document d'urbanisme opposable et 1 m dans les autres cas. Les fondations excavées sont remplacées par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation. Dans le cadre d'un renouvellement dûment encadré par arrêté préfectoral, les fondations en place peuvent ne pas être excavées si elles sont réutilisées pour fixer les nouveaux aérogénérateurs.*

*- la remise en état du site avec le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation, sauf si le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation souhaite leur maintien en l'état.*

*II. - Les déchets de démolition et de démantèlement sont réutilisés, recyclés, valorisés, ou à défaut éliminés dans les filières dûment autorisées à cet effet.*

*Au 1er juillet 2022, au minimum 90 % de la masse totale des aérogénérateurs démantelés, fondations incluses, lorsque la totalité des fondations sont excavées, ou 85 % lorsque l'excavation des fondations fait l'objet d'une dérogation prévue par le I, doivent être réutilisés ou recyclés.*

*Au 1er juillet 2022, au minimum, 35 % de la masse des rotors doivent être réutilisés ou recyclés.*

*Les aérogénérateurs dont le dossier d'autorisation complet est déposé après les dates suivantes ainsi que les aérogénérateurs mis en service après cette même date dans le cadre d'une modification notable, doivent avoir au minimum :*

Volkswind France SAS  
Aéroport Limoges Bellegarde  
Tel. : 05.55.48.38.97  
R.C.S. Paris 439 906 934  
[www.volkswind.fr](http://www.volkswind.fr)



- après le 1er janvier 2024, 95 % de leur masse totale, tout ou partie des fondations incluses, réutilisable ou recyclable ;

- après le 1er janvier 2023, 45 % de la masse de leur rotor réutilisable ou recyclable ;

- après le 1er janvier 2025, 55 % de la masse de leur rotor réutilisable ou recyclable.

*III.- Une fois les opérations de démantèlement et de remise en état achevées, l'exploitant fait attester, conformément à l'article R. 515-106 du code de l'environnement, que les opérations visées aux I et aux trois premiers alinéas du II ont été réalisées conformément aux prescriptions applicables.*

*Cette attestation est établie par une entreprise répondant aux conditions fixées par les textes d'application de l'article L. 512-6-1 du code de l'environnement.*

Nous vous invitons donc à prendre connaissance de ces modalités réglementaires et à nous retourner le coupon ci-dessous.

D'autre part, nous vous précisons également, conformément à la réglementation, que dans un délai de 45 jours suivant la réception de ce courrier, si nous n'avons pas reçu votre avis, celui-ci sera réputé émis.

Vous en remerciant par avance et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations.

Julie HEMERY  
Chargée d'études

Nicolas BECHET  
Chargé de développement

---

Volkswind France SAS  
Aéroport Limoges Bellegarde  
Tel. : 05.55.48.38.97  
R.C.S. Paris 439 906 934  
[www.volkswind.fr](http://www.volkswind.fr)

**LA provenance est :**  
~~Communauté de Communes  
 des Cantons en Poitou  
 Bourne de la Gère  
 86400 CHIRAY~~

**RECOMMANDÉ :**  
**AVIS DE RÉCEPTION**  
 Numéro de TAR : AR 1A 198 521 7373 2

86-34  
 VULSWIND FRANCE  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges-Bellemeuse  
 86100 LIMOGES  
 TM2609 / 130

Présenté / Avisé le : 5/10/22  
 Distribué le : 5/10/22

Je soussigné(e) déclare être  
 Le destinataire  
 Le mandataire  
 CNI / permis de conduire  
 Autre : \_\_\_\_\_

FRAB


  
**VOLKSWIND**
  
 Profitez de l'énergie de l'avenir
   
**Centre Régional de Limoges**
  
 Aéroport de Limoges Bellegarde
   
 87 100 Limoges
   
 Tel : 05 55 48 38 97

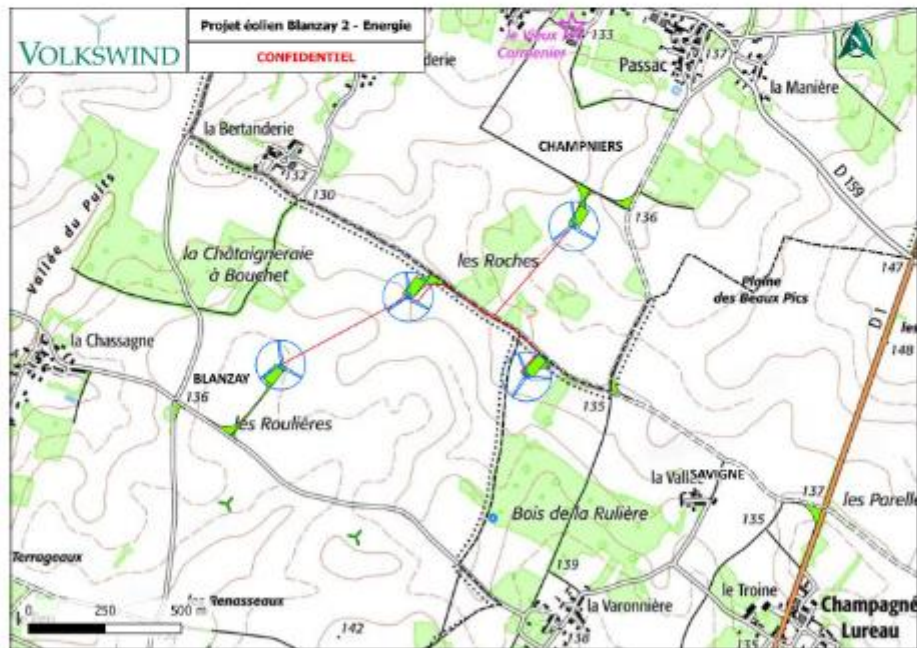
Mairie de Blanzay
   
 18, rue du Cèdre
   
 86400 BLANZAY

Limoges, le 4 octobre 2022

*Courrier RAR pour sûreté de l'envoi*

Madame le Maire,

Dans le cadre des orientations nationales et régionales sur la transition énergétique, nous étudions et développons un projet d'énergie éolienne sur le territoire de votre collectivité, en lien avec de nombreux partenaires locaux.



Volkswind France SAS
   
 Aéroport Limoges Bellegarde
   
 Tel. : 05.55.48.38.97
   
 R.C.S. Paris 439 906 934
   
[www.volkswind.fr](http://www.volkswind.fr)



Depuis le 23 août 2011, les installations éoliennes sont passées sous la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). A ce titre, les conditions de remise en état du site en fin d'exploitation d'un parc éolien, sont désormais fixées par la loi :

**Arrêté du 26 Août 2011, modifié par les arrêtés ministériels du 22 juin 2020 et du 10 décembre 2021, relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement**

#### Article 29

*I. - Les opérations de démantèlement et de remise en état prévues à l'article R. 515-106 du code de l'environnement s'appliquent également au démantèlement des aérogénérateurs qui font l'objet d'un renouvellement. Elles comprennent :*

- le démantèlement des installations de production d'électricité ;
- le démantèlement des postes de livraison ainsi que les câbles dans un rayon de 10 mètres autour des aérogénérateurs et des postes de livraison. Dans le cadre d'un renouvellement dûment encadré par arrêté préfectoral, les postes de livraison ainsi que les câbles dans un rayon de 10 mètres autour des aérogénérateurs et des postes de livraison peuvent être réutilisés ;
- l'excavation de la totalité des fondations jusqu'à la base de leur semelle, à l'exception des éventuels pieux. Par dérogation, la partie inférieure des fondations peut être maintenue dans le sol sur la base d'une étude adressée au préfet et ayant été acceptée par ce dernier démontrant que le bilan environnemental du décaissement total est défavorable, sans que la profondeur excavée ne puisse être inférieure à 2 mètres dans les terrains à usage forestier au titre du document d'urbanisme opposable et 1 m dans les autres cas. Les fondations excavées sont remplacées par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation. Dans le cadre d'un renouvellement dûment encadré par arrêté préfectoral, les fondations en place peuvent ne pas être excavées si elles sont réutilisées pour fixer les nouveaux aérogénérateurs.
- la remise en état du site avec le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation, sauf si le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation souhaite leur maintien en l'état.

*II. - Les déchets de démolition et de démantèlement sont réutilisés, recyclés, valorisés, ou à défaut éliminés dans les filières dûment autorisées à cet effet.*

*Au 1er juillet 2022, au minimum 90 % de la masse totale des aérogénérateurs démantelés, fondations incluses, lorsque la totalité des fondations sont excavées, ou 85 % lorsque l'excavation des fondations fait l'objet d'une dérogation prévue par le I, doivent être réutilisés ou recyclés.*

*Au 1er juillet 2022, au minimum, 35 % de la masse des rotors doivent être réutilisés ou recyclés.*

*Les aérogénérateurs dont le dossier d'autorisation complet est déposé après les dates suivantes ainsi que les aérogénérateurs mis en service après cette même date dans le cadre d'une modification notable, doivent avoir au minimum :*

- après le 1er janvier 2024, 95 % de leur masse totale, tout ou partie des fondations incluses, réutilisable ou recyclable ;

Volkswind France SAS  
Aéroport Limoges Bellegarde  
Tel. : 05.55.48.38.97  
R.C.S. Paris 439 906 934  
[www.volkswind.fr](http://www.volkswind.fr)



- après le 1er janvier 2023, 45 % de la masse de leur rotor réutilisable ou recyclable ;

- après le 1er janvier 2025, 55 % de la masse de leur rotor réutilisable ou recyclable.

*III.- Une fois les opérations de démantèlement et de remise en état achevées, l'exploitant fait attester, conformément à l'article R. 515-106 du code de l'environnement, que les opérations visées aux I et aux trois premiers alinéas du II ont été réalisées conformément aux prescriptions applicables.*

*Cette attestation est établie par une entreprise répondant aux conditions fixées par les textes d'application de l'article L. 512-6-1 du code de l'environnement.*

Nous vous invitons donc à prendre connaissance de ces modalités réglementaires et à nous retourner le coupon ci-dessous.

D'autre part, nous vous précisons également, conformément à la réglementation, que dans un délai de 45 jours suivant la réception de ce courrier, si nous n'avons pas reçu votre avis, celui-ci sera réputé émis.

Vous en remerciant par avance et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

Julie HEMERY  
Chargée d'études

Nicolas BECHET  
Chargé de développement

---

Volkswind France SAS  
Aéroport Limoges Bellegarde  
Tel. : 05.55.48.38.97  
R.C.S. Paris 439 906 934  
[www.volkswind.fr](http://www.volkswind.fr)



**En provenance de :**  
~~MAIRIE DE BLANZAY~~  
~~18 RUE DU CODEX~~  
 86100 BLANZAY

LA POSTE  
**RECOMMANDÉ :  
 AVIS DE RÉCEPTION**  
 Numéro de TAR : **AR 1A 198 521 7371 8**

86-34 Renvoyer à **FRAB**

Présenté / Avisé le : 05/10/22  
 Distribué le : 05/10/22

Je soussigné(e) déclare être  
 Le destinataire  
 Le mandataire  
 CNI / permis de conduire  
 Autre

VOLKSWIND FRANCE  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde  
 84100 LIMOGES  
 TM2609 / 130

**En provenance de :**  
~~MAIRIE DE CHATIGNIERS~~  
~~1 RUE BUSSENIÈRE~~  
 86400 CHATIGNIERS

LA POSTE  
**RECOMMANDÉ :  
 AVIS DE RÉCEPTION**  
 Numéro de TAR : **AR 1A 198 521 7372 5**

86-34 Renvoyer à **FRAB**

Présenté / Avisé le : 7/10/22  
 Distribué le : 7/10/22

Je soussigné(e) déclare être  
 Le destinataire  
 Le mandataire  
 CNI / permis de conduire  
 Autre

VOLKSWIND FRANCE  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde  
 84100 LIMOGES  
 TM2609 / 130

**En provenance de :**  
~~MAIRIE DE SAVIGNE~~  
~~92 ROUTE DE LIMOGES~~  
 86100 SAVIGNE

LA POSTE  
**RECOMMANDÉ :  
 AVIS DE RÉCEPTION**  
 Numéro de TAR : **AR 1A 198 521 7374 9**

86-34 Renvoyer à **FRAB**

Présenté / Avisé le : 05/10/22  
 Distribué le : 05/10/22

Je soussigné(e) déclare être  
 Le destinataire  
 Le mandataire  
 CNI / permis de conduire  
 Autre

VOLKSWIND FRANCE  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde  
 84100 LIMOGES  
 T12410 / 164

## 7. Situation au répertoire SIRENE



Service Info Sirene  
09 72 72 6000  
prix d'un appel local

Service Statistique  
Répertoire SIRENE

### SITUATION AU REPERTOIRE SIRENE

A la date du 04/11/2022

<b>Description de l'entreprise</b>	<b>Entreprise active depuis le 12/09/2022</b>
Identifiant SIREN	920 766 706
Identifiant SIRET du siège	920 766 706 00013
Dénomination	FERME EOLIENNE DE BLANZAY 2 - ENERGIE
Catégorie juridique	5710 - SAS, société par actions simplifiée
Activité Principale Exercée (APE)	35.11Z - Production d'électricité
Appartenance au champ de l'ESS <sup>1</sup>	Non
Appartenance au champ des sociétés à mission	Non
<b>Description de l'établissement</b>	<b>Etablissement actif depuis le 12/09/2022</b>
Identifiant SIRET	920 766 706 00013
Adresse	1 RUE DES ARQUEBUSIERS 67000 STRASBOURG
Activité Principale Exercée (APE)	35.11Z - Production d'électricité

1 : Economie Sociale et Solidaire

**Important :** A l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code APE, n'ont de valeur que pour les applications statistiques (décret n°2007-1888 du 26 décembre 2007 portant approbation des nomenclatures d'activités françaises et de produits, paru au JO du 30 décembre 2007).

**Avertissement :** Aucune valeur juridique n'est attachée à l'avis de situation.

REPUBLIQUE FRANCAISE

## 8. Immatriculation principale au registre du commerce et des sociétés

**Greffes du Tribunal Judiciaire de Strasbourg**  
 Registre du Commerce-Cs 60444, 45 Rue du Fossé des Treize  
 67008 Strasbourg Cedex

N° de gestion 2022B02833



### *Extrait Kbis*

#### EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES à jour au 26 octobre 2022

##### **IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	920 766 706 R.C.S. Strasbourg
<i>Date d'immatriculation</i>	24/10/2022
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	<b>FERME EOLIENNE DE BLANZAY 2 - ENERGIE</b>
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée (Société à associé unique)
<i>Capital social</i>	20 000,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	1 Rue des Arquebusiers 67000 Strasbourg
<i>Domiciliation en commun</i>	
<i>Nom ou dénomination du domiciliataire</i>	MAZARS
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	348 600 990
<i>Activités principales</i>	Toutes études et prestations relatives à la conception, la réalisation et l'exploitation du parc d'éoliennes "Ferme Eolienne de Blanzay 2 - Energie".
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 24/10/2121
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	30 septembre
<i>Date de clôture du 1er exercice social</i>	30/09/2023

##### **GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES**

###### **Président**

<i>Dénomination</i>	VOLKSWIND GmbH
<i>Forme juridique</i>	Société de droit étranger
<i>Adresse</i>	3 Gustav-Weisskopf-Strasse 27777 GANDERKESEE (ALLEMAGNE)
<i>Numéro et lieu d'immatriculation</i>	HRB140700 Oldenburg

##### **RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

<i>Adresse de l'établissement</i>	1 Rue des Arquebusiers 67000 Strasbourg
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Toutes études et prestations relatives à la conception, la réalisation et l'exploitation du parc d'éoliennes "ferme Eolienne de Blanzay 2 - Energie".
<i>Date de commencement d'activité</i>	12/09/2022
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

## 9. Contrat de cession

### CONTRAT DE CESSION

Entre les soussignés :

**La société Volkswind France SAS**

Société par actions simplifiées au capital de 250.000 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 439 906 934, dont le siège social est 45 rue du Cardinal Lemoine, 75005 Paris, représentée par Volkswind GmbH, agissant en sa qualité de Présidente et ayant tous pouvoirs à cet effet

dénommée ci-après le « **Cédant** »

- de première part -

et

**La société Ferme Eolienne de Blanzay 2 – Energie SAS**

Société par actions simplifiées au capital de 20 000 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le numéro 920 766 706, dont le siège social est au 1 rue des Arquebusiers, 67000 STRASBOURG, représentée par Volkswind GmbH, agissant en sa qualité de Présidente et ayant tous pouvoirs à cet effet

dénommée ci-après le « **Cessionnaire** »

- de deuxième part -

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Dans le cadre du développement d'un projet éolien sur le territoire des communes de Blanzay, Champniers et Savigné (86), Volkswind France SAS a conclu des promesses de bail emphytéotique et de constitution de servitudes, des promesses de convention de mise à disposition et de constitution de servitudes (ci-après individuellement « CONVENTION » ou ensemble « CONVENTIONS ») avec divers propriétaires fonciers et exploitants dans cette région.

Le présent contrat a pour objet de transférer les droits de ces CONVENTIONS à la société Ferme Eolienne de Blanzay 2 - Energie SAS - société projet fondée pour le projet du parc éolien.

CECI EXPOSE, IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT:

**Article 1 : OBJET DE CESSION**

Les CONVENTIONS suivantes font l'objet de la présente cession :

- 1) La promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes conclue entre d'une part le Cédant et d'autre part M. BORDIER Jacques (propriétaire) et l'EARL BORDIER Jacques René représentée par M. BORDIER Jacques (gérant et exploitant), le 15 mars 2021 concernant uniquement les parcelles ZW 6, ZW 18 et ZW 9 sur la commune de Blanzay (86400) ; ainsi que l'avenant d'ajout de parcelle en date du 15 mars 2021 concernant uniquement les parcelles ZW 34, ZW 35 et ZW 36 sur la commune de Champniers (86400) et de l'avenant d'ajout de parcelle en date du 3 mai 2021 concernant uniquement les parcelles ZW 15 sur la commune de Champniers (86400), ZB 3 et ZB 4 sur la commune de Savigné (86400).

1

- 2) La promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes conclue entre d'une part le Cédant et d'autre part M. TRIQUET David (propriétaire) et le GAEC Des Panielières représenté par M. TRIQUET David, M. TRIQUET Odet et M. ROUSSEAU James (gérants et exploitants), le 17 mars 2021 concernant uniquement la parcelle ZW 39 sur la commune de Champniers (86400).
- 3) La promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes conclue entre d'une part le Cédant et d'autre part Mme DEBIAIS Marie-Dominique, née BONNET et Mme BONNET Jeanne née BERJONNEAU (propriétaires), le 25 mai 2021 concernant uniquement les parcelles ZB 11 et ZB 12 sur la commune de Savigné (86400).
- 4) La promesse de mise à disposition et de constitution de servitudes conclue entre d'une part le Cédant et d'autre part l'EARL du Bois du Chataignier représentée par M. BONNET François (gérant et exploitant), le 26 mai 2021 concernant uniquement les parcelles ZB 11 et ZB 12 sur la commune de Savigné (86400).
- 5) La convention de servitudes conclue entre d'une part le Cédant et d'autre part M. THIERRY Daniel (propriétaire), le 7 avril 2021 concernant la parcelle ZB 63 sur la commune de Savigné (86400).
- 6) La convention de servitudes conclue entre d'une part le Cédant et d'autre part M. THIERRY Joël (propriétaire), le 21 avril 2021 concernant uniquement la parcelle ZB 62 sur la commune de Savigné (86400).
- 7) La promesse de mise à disposition et de constitution de servitudes conclue entre d'une part le Cédant et d'autre part M. GAGNAIRE Olivier (exploitant), le 15 avril 2021 concernant uniquement les parcelles ZB 62 et ZB 63 sur la commune de Savigné (86400).

#### **Article 2 : CESSION DE DROIT**

Le Cédant cède et transporte par les présentes, sous les garanties ordinaires et de droit au Cessionnaire, qui accepte, les droits se rapportant à chacune des CONVENTIONS précitées et les avenants éventuels.

#### **Article 3 : CHARGES ET CONDITIONS**

La présente cession a lieu à charge par le Cessionnaire qui s'y oblige d'exécuter, à compter de l'entrée en jouissance, toutes les clauses et conditions des CONVENTIONS et avenants correspondantes.

#### **Article 4 : AUTORISATION DE CESSION**

Conformément à toutes les CONVENTIONS, objet des présentes, les propriétaires et exploitants ont donné respectivement leur autorisation au Cédant pour toute cession de leurs droits de la CONVENTION respective, à charge pour le Cessionnaire de se soumettre à toutes les obligations que la CONVENTION respective met à la charge du Cédant.

↓ ↙

**Article 5 : LITIGES**

Le présent contrat sera interprété selon la législation française applicable aux contrats passés et exécutés en France. Tout litige, quant à son interprétation et son exécution relèvera des tribunaux français.

**Article 6 : DOMICILE**

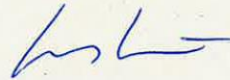
Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile, chacune en ce qui la concerne, à l'endroit mentionné à l'en-tête des présentes.

Fait, en deux (2) exemplaires, le 16.01.2023

**Volkswind France SAS (Cédant)**

Katja STOMMEL

(Gérante – Volkswind GmbH)



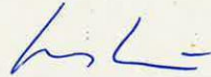
Lars KROENER

(Gérant – Volkswind GmbH)

**Ferme Eolienne de Blanzay 2 - Energie SAS (Cessionnaire)**

Katja STOMMEL

(Gérante – Volkswind GmbH)



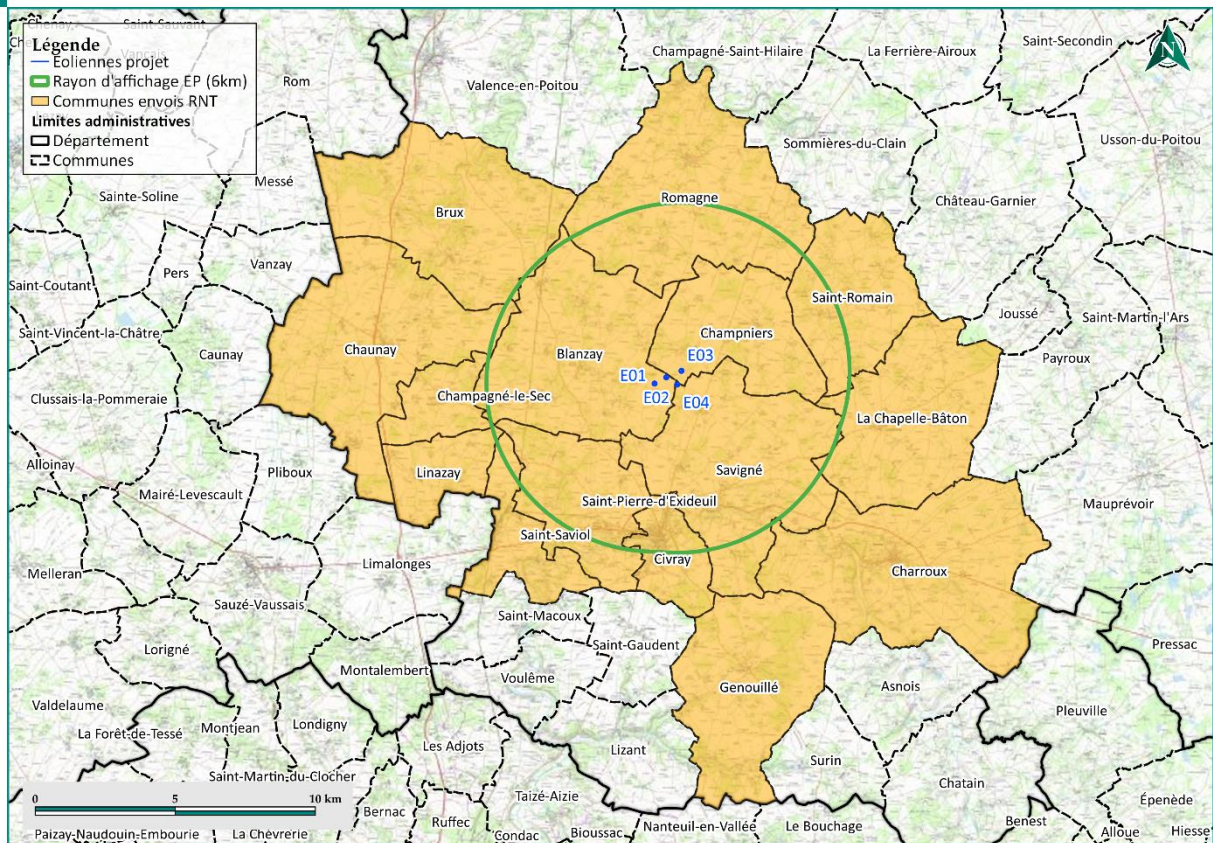
Lars KROENER

(Gérant – Volkswind GmbH)

## 10. Justificatifs d'envois du Résumé non Technique

Selon l'article 53 de la loi d'Accélération et de Simplification de l'Action Publique (ASAP, loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020) : « [...] le porteur d'un projet concernant une installation de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent adresse aux mairies de la commune concernée et des communes limitrophes, un mois au moins avant le dépôt de la demande d'autorisation environnementale, le résumé non technique de l'étude d'impact [...] ». Volkswind inclut également les communes comprises dans le rayon d'Enquête Publique (6km). Ainsi les mairies des communes repérées sur la carte ci-dessous sont concernées.

Carte 7 : Communes concernées pour l'envoi du Résumé Non Technique du projet de Blanzay 2 - Energie



Ci-dessous les avis de réception des courriers d'envois du Résumé Non Technique des différentes mairies :

**En provenance de :**

~~MAIRIE DE BLANZAY  
17 Rue du Centre  
86100 BLANZAY~~

SGR2 V27 MSR 2A 19-1164510 05-22

**RECOMMANDÉ :**  
**AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 201 618 6310 8**

86-34

**Renvoyer à FRAB**

Présenté / Avisé le : 26/11/22

Distribué le : 26/11/22

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre : .....

**VOLKSWIND**  
FRANCE SAS  
Centre Régional de Limoges  
Aéroport Limoges-Mérignac - 87 100 Limoges  
Tel: 05.55.48.38.87 Fax: 05.55.06.24.41

\* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

**En provenance de :**  
~~Mairie de Champniers  
 1 rue Buissonnière  
 26400 CHAMPNIERS~~

SGR2 V27 MSR 2A 19-1164519 05-22

Présenté / Avisé le : 26 / 11 / 2021  
 Distribué le : 26 / 11 / 2021

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire  
 Le mandataire

CNI / permis de conduire  
 Autre : .....

\*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

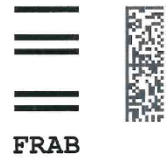
**LA POSTE**  
 Numéro de l'AR : AR 1A 201 618 6311 5

86-34

**RECOMMANDÉ :  
 AVIS DE RÉCEPTION**

86-34

Renvoyer à



**VOLKSWIND**  
 FRANCE SAS  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
 Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.48.38.97

**En provenance de :**  
~~Mairie de Savignat  
 22 route de la Chapelle  
 26400 SAVIGNAT~~

SGR2 V27 MSR 2A 19-1164519 05-22

Présenté / Avisé le : 26 / 11 / 2021  
 Distribué le : 26 / 11 / 2021

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire  
 Le mandataire

CNI / permis de conduire  
 Autre : .....

\*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

**LA POSTE**  
 Numéro de l'AR : AR 1A 201 618 6312 2

86-34

**RECOMMANDÉ :  
 AVIS DE RÉCEPTION**

86-34

Renvoyer à



**VOLKSWIND**  
 FRANCE SAS  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
 Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.48.38.97

TM2609 / 392

**En provenance de :**  
~~Mairie de La Chapelle-Bataillon  
 2 rue Capelle  
 26250 LA CHAPPELLE-BATAILLON~~

SGR2 V27 MSR 2A 19-1164519 05-22

Présenté / Avisé le : 25 / 10 / 2021  
 Distribué le : 30 / 11 / 2021

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire  
 Le mandataire

CNI / permis de conduire  
 Autre : .....

\*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

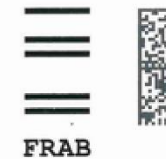
**LA POSTE**  
 Numéro de l'AR : AR 1A 201 618 6316 0

86-34

**RECOMMANDÉ :  
 AVIS DE RÉCEPTION**

86-34

Renvoyer à



**VOLKSWIND**  
 FRANCE SAS  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
 Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41



**En provenance de :**  
~~Mairie de Druix  
 4 rue de la Prairie  
 86510 BRUX~~

SGR2 V27 MSR 2A 19-1164516 05-22

Présenté / Avisé le : 26 / 01 / 2022  
 Distribué le : 29 / 11 / 2022

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire  
 Le mandataire

CNI / permis de conduire  
 Autre : .....

*Cozlet*

\*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

**LA POSTE**  
 Numéro de l'AR : **AR 1A 201 618 6313 9**

**RECOMMANDÉ :  
 AVIS DE RÉCEPTION**

86-3H

FRAB

Renvoyer à

**VOLKSWIND**  
 FRANCE SAS  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
 Tel : 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41

TM2609 / 392

**En provenance de :**  
~~Mairie de CHAMPAÑNE-LE-SEC  
 4 place de la Prairie  
 86510 CHAMPAÑNE-LE-SEC~~

SGR2 V27 MSR 2A 19-1164519 05-22

Présenté / Avisé le : 28 / 11 / 2022  
 Distribué le : 29 / 11 / 2022

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire  
 Le mandataire

CNI / permis de conduire  
 Autre : .....

*[Signature]*

\*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

**LA POSTE**  
 Numéro de l'AR : **AR 1A 201 618 6331 3**

**RECOMMANDÉ :  
 AVIS DE RÉCEPTION**

86-3H

FRAB

Renvoyer à

**VOLKSWIND**  
 FRANCE SAS  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
 Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41

TM2609 / 392

**En provenance de :**  
~~Mairie de SAINT-SAVIOL  
 2 rue de la Prairie  
 86400 SAINT-SAVIOL~~

SGR2 V27 MSR 2A 19-1164518 05-22

Présenté / Avisé le : 29 / 11 / 2022  
 Distribué le : 29 / 11 / 2022

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire  
 Le mandataire

CNI / permis de conduire  
 Autre : .....

*[Signature]*

\*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

**LA POSTE**  
 Numéro de l'AR : **AR 1A 201 618 6321 4**

**RECOMMANDÉ :  
 AVIS DE RÉCEPTION**

86-3H

FRAB

Renvoyer à

**VOLKSWIND**  
 FRANCE SAS  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
 Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41

TM2609 / 192

**En provenance de :**  
~~MAIRIE DE GENOUILLE~~  
~~5 route de Cray~~  
~~86950 GENOUILLE~~

SGR2 V27 MSR 2A 18-1184518 05-22

LA POSTE  
 Numéro de l'AR : **AR 1A 201 618 6318 4**

RECOMMANDÉ :  
**AVIS DE RÉCEPTION**

26-511

Renvoyer à **FRAB**

Présenté / Avisé le : 26/11/2022  
 Distribué le : 29/11/2022

Je soussigné(e) déclare être  
 Le destinataire  
 Le mandataire

CNI / permis de conduire  
 Autre : .....

*M. G. G.*

MAIRIE DE GENOUILLE  
 (V2020)

VOLKSWIND  
 FRANCE SAS  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
 Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41

**En provenance de :**  
~~MAIRIE DE SAINT-ROMAIN~~  
~~4 impasse de la Vairie~~  
~~86950 SAINT-ROMAIN~~

SGR2 V27 MSR 2A 10-1184519 05-22

LA POSTE  
 Numéro de l'AR : **AR 1A 201 618 6315 3**

RECOMMANDÉ :  
**AVIS DE RÉCEPTION**

26-511

Renvoyer à **FRAB**

Présenté / Avisé le : 29/11/2022  
 Distribué le : 29/11/2022

Je soussigné(e) déclare être  
 Le destinataire  
 Le mandataire

CNI / permis de conduire  
 Autre : .....

*[Signature]*

VOLKSWIND  
 FRANCE SAS  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
 Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41

TM2609 / 192

**En provenance de :**  
~~MAIRIE DE ROSSIÈRE~~  
~~9 place du Parc~~  
~~86100 ROSSIÈRE~~

SGR2 V27 MSR 2A 10-1184519 05-22

LA POSTE  
 Numéro de l'AR : **AR 1A 201 618 6314 6**

RECOMMANDÉ :  
**AVIS DE RÉCEPTION**

26-511

Renvoyer à **FRAB**

Présenté / Avisé le : 26/11/22  
 Distribué le : 28/11/22

Je soussigné(e) déclare être  
 Le destinataire  
 Le mandataire

CNI / permis de conduire  
 Autre : .....

*[Signature]*

VOLKSWIND  
 FRANCE SAS  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
 Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41

TM2609 / 392

**En provenance de :**  
~~Mairie de Chalignay~~  
~~12 Grand~~  
~~26450 Chalignay~~

SR02 V27 MSR 2A 19-184439 05-22

**LA POSTE**  
**RECOMMANDÉ :**  
**AVIS DE RÉCEPTION**  
 Numéro de l'AR : AR 1A 201 618 6344 3

86-54

Renvoyer à **FRAB**

Présenté / Avisé le : 28/11/2022  
 Distribué le : 28/11/2022

Je soussigné(e) déclare être  
 Le destinataire  
 Le mandataire

CNI / permis de conduire  
 Autre : .....

\* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

**VOLKSWIND FRANCE SAS**  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
 Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41

TM2609 / 1.30

**En provenance de :**  
~~Mairie de Chalignay~~  
~~3 place de la Sablière~~  
~~26450 Chalignay~~

SR02 V27 MSR 2A 19-184439 05-22

**LA POSTE**  
**RECOMMANDÉ :**  
**AVIS DE RÉCEPTION**  
 Numéro de l'AR : AR 1A 201 618 6317 7

86-54

Renvoyer à **FRAB**

Présenté / Avisé le : 26/11/2022  
 Distribué le : 29/11/2022

Je soussigné(e) déclare être  
 Le destinataire  
 Le mandataire

CNI / permis de conduire  
 Autre : .....

\* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

**VOLKSWIND FRANCE SAS**  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
 Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41

TM2609 / 1.30

**En provenance de :**  
~~Mairie de Civray~~  
~~12 place de la Sablière~~  
~~86400 Civray~~

SR02 V27 MSR 2A 19-1164518 05-22

**LA POSTE**  
**RECOMMANDÉ :**  
**AVIS DE RÉCEPTION**  
 Numéro de l'AR : AR 1A 201 618 6319 1

86-54

Renvoyer à **FRAB**

Présenté / Avisé le : 26/11/2022  
 Distribué le : 26/11/2022

Je soussigné(e) déclare être  
 Le destinataire  
 Le mandataire

CNI / permis de conduire  
 Autre : .....

\* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

**VOLKSWIND FRANCE SAS**  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
 Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41

**En provenance de :**  
~~Mairie de LINAZAY~~  
~~5 rue Saint-Hilaire~~  
~~26400 LINAZAY~~

SCPR VZ7 MSF 2A 18-11845 18 06-22

Présenté / Avisé le : 26/11/22  
 Distribué le : 28/11/22

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre : .....

*\*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.\**



**LA POSTE**

**RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 201 618 6322 1**

86-3H



Renvoyer à **FRAB**



**VOLKSWIND**  
 FRANCE SAS  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
 Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41

**En provenance de :**  
~~Mairie de SAINT-PIERRE~~  
~~D'EXIDENIL~~

SCPR VZ7 MSF 2A 18-11845 18 06-22

Route de Charnoy  
 86400 ST-PIERRE-D'EXIDENIL

Présenté / Avisé le : 26/11/22  
 Distribué le : 29/11/22

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre : .....

*\*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.\**

**LA POSTE**

**RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 201 618 6320 7**

86-3H



Renvoyer à **FRAB**



**VOLKSWIND**  
 FRANCE SAS  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
 Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41